



ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret
du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (D.29-7 à D.29-19 et
R.41-6 du Livre 1er du code de l'environnement & D.IV.40 D/IV.41
R.IV.40-1 du CoDT)
+ Décret Voirie communale 6/2/2014 relatif à la voirie communale
+ Plan d'Assainissement des sols (établissement de classe 1)

Dossier 2021/PU2/02-M1 - ENQUETE PUBLIQUE

**Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret
11 mars 1999 relatif au permis unique**

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de permis unique libellée ci-dessous, et ce à la demande de l'Autorité compétente (conjointement le fonctionnaire délégué 80, rue de Nivelles à 1300 Wavre 010/231211 et le fonctionnaire technique 22, rue de l'Ecluse à 6000 Charleroi 071/654880 dossier réf. 10006881).

Concerne la demande de M. Guido Eckelmans pour la Société Immobilière Guido Eckelmans s.a. rue de Clairvaux 40/102 à 1348 Louvain-la-neuve en vue d'obtenir le permis unique et plan Assainissement des Sols et modification de voirie, concernant :

Démolition complexe industriel et construction d'un ensemble de 103 appartements (8 unités), 2 surfaces commerciales, une crèche et parkings souterrains (Classe 2 catégorie C) Sis Rue Ledocte et Place de la Gare à 1450 Chastre, et longeant la Rue de la sucrerie à 1457 Walhain.

Nouvelle mise à l'enquête publique suite à la production par le demandeur de **plans modificatifs et complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement**, en raison de l'adaptation des plans initiaux en regard des suggestions émises par la commune de Chastre et autres points repris dans le courrier de l'arrêt de la procédure suivant art. 93 du Décret.

Caractéristiques : cession d'une bande de terrain en vue de créer une nouvelle voirie communale, gabarits R+3 + toit, parkings souterrains, matériaux briques teinte rouge ou blanche, ardoise gris foncé. (Rubrique 63.21.01.01.02 permis environnement classe 2 Gestion parc de stationnement local d'une capacité de 51 à 750 véhicules automobiles) - Ecartis au Schéma d'Orientation Local et au Schéma de Développement Communal. Et dossier voirie communale et Plan d'assainissement du sol.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
10/06/2022	<u>17/06/2022</u>	<u>Administration communale</u> <u>16/08/2022 à 12h00</u>	Collège communal Place Communale 1 à 1457 WALHAIN ou urbanisme@walhain.be ou déposées au service urbanisme

Le dossier peut être consulté au service urbanisme, Champs du Favia 8 à Walhain à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture chaque jour ouvrable en matinée (de préférence sur rdv préalable 010/65.33.91 ou urbanisme@walhain.be), sauf les mardis et sauf durant la suspension de consultation prévue par le Code du 16 juillet au 15 août. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale de Walhain dans le délai mentionné, jusqu'à la clôture de l'enquête. Le courrier ou le mail portera la mention 2021/PU2/02-M1 ainsi que les coordonnées (lisibles) nom prénom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur. Permanence sans rdv prévue le 15/07/2022, de 18h00 à 20h00. Données disponibles aussi sur : <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles/enquetes-en-cours>

A WALHAIN, le 8 juin 2022

Le Bourgmestre

Xavier DUBOIS

